

Des artistes gèrent leur propre galerie **Une première en Ontario français**

Paulette Gagnon

Number 81, March 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42343ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, P. (1995). Des artistes gèrent leur propre galerie : une première en Ontario français. *Liaison*, (81), 6–7.

DES ARTISTES GÈRENT LEUR PROPRE GALERIE

Une première en Ontario français

Il y en a 25 en Ontario, mais un seul d'expression française. Nos artistes franco-ontariens viennent de créer leur premier centre auto-géré, sis à Sudbury mais d'envergure provinciale. Pour y arriver, que d'obstacles à surmonter !

Le concept de centre d'artistes auto-géré est peu connu en Ontario français. Pas étonnant puisque le premier s'est constitué il y a à peine quelques mois, à Sudbury. Pourtant, ce sera le vingt-cinquième en Ontario ! Ces centres, gérés par des artistes visuels professionnels, ont pour mission essentielle de soutenir la recherche de leurs membres et d'ainsi contribuer au développement de la pratique des arts visuels en Ontario et au Canada. Contrairement aux galeries d'art publiques qui ont pour mission d'éduquer le public et de lui offrir une gamme d'expositions et d'événements qui sauront l'intéresser, les centres auto-gérés sont de véritables laboratoires au service des artistes-membres dont la démarche avant-gardiste requiert un lieu privilégié d'échanges avec le public intéressé, certes, mais plus particulièrement avec d'autres artistes.

Il faut remonter aussi loin que 1972, à une exposition collective de 24 heures présentée à l'occasion de la deuxième édition de La Nuit sur l'étang, pour retracer l'idée d'un rassemblement, d'un espace, d'un moyen favorisant le développement des arts visuels dans le Nouvel-Ontario. Quatre ans plus tard, sous le leadership de l'artiste-peintre Raymond Simond, la Galerie du Nouvel-Ontario voit le jour. D'abord volet de La Slague, puis activité du Centre des Jeunes et enfin, département du Carrefour francophone depuis le début des années 1980, la Galerie du Nouvel-Ontario offre une série d'expositions grâce à l'appui financier que le Conseil des arts de l'Ontario accorde aux quelque huit centres culturels qui gèrent le petit réseau franco-ontarien de galeries.

Or, cette pratique de *parking* des galeries au sein des centres culturels nuit de plusieurs façons à leur développement. D'abord, elle les prive d'un statut de galerie professionnelle; en effet, aucune des huit galeries n'est reconnue par le Conseil des Arts du Canada ou par le Bureau des arts plastiques, des métiers d'art et du design du Conseil des arts de l'Ontario. Ensuite, la programmation des galeries est sérieusement limitée puisque les fonds disponibles sont très réduits (40 000 \$ et moins par année). Enfin, de par leur situation, les galeries privent les artistes-exposants — nos artistes franco-ontariens — de services aussi élémentaires que les conseils d'un conservateur ou d'une conservatrice, la publication d'un catalogue, etc. Il y a vingt ans, il paraissait souhaitable de confier aux centres culturels le mandat d'accueillir et de parrainer des galeries d'arts, mais en l'absence d'un leadership artistique au sein de ces institutions, cela se révèle aujourd'hui un handicap majeur.

«Le nouveau concept nous permettra d'offrir aux artistes de meilleures conditions, comme des cachets d'exposition basés sur les normes de CARO, et d'entamer un plan d'action dont l'objectif principal sera d'améliorer la qualité artistique de notre programmation», affirme Yvonne Saint-Onge, elle-même artiste visuelle et membre du comité fondateur à qui la Galerie vient de confier le rôle d'assurer la transition entre la structure actuelle et le futur centre d'artistes auto-géré.

Artiste-sculpteuse, conservatrice de la Galerie du Nouvel-Ontario depuis 1989, Danielle Tremblay ajoute que «nous ferons enfin partie d'un réseau (de centres) et pour moi, cela est très

significatif. Imaginez pendant un instant l'isolement dans lequel j'exerce mon rôle de conservatrice. En cinq ans, je ne me rappelle pas une seule occasion d'échange professionnel avec mes pairs, ceux et celles qui dirigent d'autres galeries. Nous pourrions enfin modeler une galerie à nos besoins et à ceux de notre public; je parle ici de choses aussi simples que les heures d'ouverture.»

L'aboutissement, en 1994, du projet de galerie autonome à Sudbury, maintenant dûment constitué en centre d'artistes auto-géré, amène une lueur d'espoir qui en allume plusieurs, comme en témoigne l'adhésion unanime de 37 artistes professionnels œuvrant en Ontario, tous invités à devenir membres de la Galerie en novembre dernier. Il y a deux ans, il semblait impensable de réaliser ce projet; or voilà que, deux mois passés, le Bureau franco-ontarien et le Bureau des arts plastiques s'engageaient conjointement à appuyer la démarche de la Galerie, officiellement autonome à partir du

1^{er} avril 1995. Faut-il y voir un lien de cause à effet entre ce résultat et la somme des revendications menées depuis plusieurs années par les artistes, par Perspectives 8, par le Bureau des regroupements d'artistes visuels de l'Ontario (BRAVO), par l'Alliance culturelle concernant le faible accès des artistes visuels francophones aux fonds disponibles en Ontario? C'est possible. Ainsi, suite à la publication d'un entretien avec Lisa Fitzgibbons, présidente sortante de BRAVO (*Liaison*, novembre 1994), la

directrice générale du CAO, Gwenlyn Setterfield, adressait une lettre au rédacteur en chef dans laquelle on peut lire : « nous sommes conscients du fait qu'il reste encore beaucoup à faire et avons la ferme intention de continuer dans ce sens. La communauté artistique franco-ontarienne évolue, le CAO également, et il est normal que de temps à autre il faille faire le point et prendre de nouvelles dispositions. Par exemple, pour faire suite à nos rencontres avec BRAVO et d'autres intervenants du milieu artistique franco-ontarien, nous

l'ordre de 80 000 \$ pour la première année, organisation et tenue de l'assemblée générale de fondation en juin et mise en opération du centre d'artistes à compter du 1^{er} juillet prochain.

Parallèlement, la Galerie du Nouvel-Ontario mène, conjointement avec les éditions *Prise de parole* et le Théâtre du Nouvel-Ontario, le projet de Centre artistique francophone de Sudbury, dans lequel elle compte se relocaliser dès que la rénovation sera terminée au 90 de la rue King, probablement au début de l'année 1996.

D'ici là, la Galerie expérimente sous le thème de galerie sans murs pour faire de sa situation temporaire de sans abri (sans galerie) un défi artistique à la hauteur de ses ambitions. Ainsi, au cours de l'été, nombre d'artistes de l'Ontario participeront à un projet d'installations se déroulant simultanément dans plusieurs communautés, de préférence en plein air, question de se faire voir !

Cette exploration de l'espace éclaté, ouvert et

à la fois branché, correspond tout à fait à la vision d'avenir qui se dessine peu à peu. Le membership provincial est en lui-même un univers éclaté à l'intérieur duquel les artistes pourront s'exprimer et développer une réflexion critique, contribuant ainsi de façon plus tangible à la pratique de leur art et à la société.

PAULETTE GAGNON



De gauche à droite : Céline Blais-Maltais, Luc Robert, Yvonne Saint-Onge, Claude Regimbal, Danielle Tremblay, Michel Galipeau et Denis Lalonde, rassemblés ici à l'occasion d'une exposition au Bistro Applegrove de Sudbury en 1994. C'est au même collectif que l'on doit ce premier centre d'artistes auto-géré en Ontario français; en effet, le document « Pour une galerie autonome » a été signé par chacun d'eux en avril 1994. Photo : André Girouard

examinons en ce moment différents moyens pour resserrer les liens entre la communauté artistique franco-ontarienne et les différents bureaux subventionneurs du CAO...»

Chose certaine, la collaboration sur laquelle la Galerie semble pouvoir compter au cours de la prochaine année arrive à point parce que le travail à accomplir est énorme : élaboration d'une programmation par le comité fondateur, obtention d'un financement (et d'une reconnaissance) de